



Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Desbiens, tenue dans la salle de délibération du conseil, le lundi 9 mars 2026, à laquelle il y avait quorum, sous la présidence de monsieur Marc Fortin.

Étaient présents(es) :

Marc Fortin
Jacob Allard
Jean-Rock Deschênes
Roger St-Gelais
Suzie Gervais

Également présente :

Mathieu Simard, greffier trésorier

Était absent :

Maxim Lavoie
Audrey Lavoie

Ouverture de la séance

Le président constate le quorum, souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens et déclare la séance ouverte.

1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

01-03-26

La lecture de l'ordre du jour est faite.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget pour l'exercice financier 2026
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028
4. Adoption du règlement numéro 418-25 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2026
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

Il est proposé par Suzie Gervais, appuyé par Jacob Allard et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2 - Adoption du budget pour l'exercice financier 2026

02-03-26

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter le budget pour l'exercice financier 2026 conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes;

CONSIDÉRANT QUE le budget a été préparé et présenté aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jean-Rock Deschênes, appuyé par Jacob Allard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Desbiens adopte le budget pour l'exercice financier 2026 tel que présenté.

3 - Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028

03-03-26

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Desbiens doit adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028;



CONSIDÉRANT QUE ce programme établit les priorités d'investissement de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Suzie Gervais, appuyé par Roger St-Gelais et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028 tel que présenté.

4 – Adoption du règlement numéro 418-25 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2026

04-03-26

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit adopter un règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 418-25 a été déposé et présenté au conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jean-Rock Deschênes, appuyé par Roger St-Gelais et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal adopte le règlement numéro 418-25 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2026.

5 – Période de questions

Les citoyens ont posé leurs questions et ont obtenu des réponses sur divers sujets notamment:

- Budget
- PTI
- Taxation

6 – Levée de la séance

À 18h50 Jacob Allard propose la levée de l'assemblée.

Maxim Lavoie, Agr
Maire

Mathieu Simard
Directeur général
Greffier trésorier